



Société du Havre de Montréal

Communiqué – Pour diffusion immédiate

**Le Quartier Bonaventure naîtra de la démolition de l'autoroute Bonaventure
UNE NOUVELLE ENTRÉE PRESTIGIEUSE, DISTINCTIVE ET CRÉATIVE PERMETTRA
D'OFFRIR UN PREMIER CORRIDOR EXCLUSIF DE TRANSPORT COLLECTIF À MONTRÉAL**

MONTRÉAL, le 18 juin 2009 – Le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, et la présidente du Conseil d'administration de la Société du Havre de Montréal, madame Isabelle Hudon, ont dévoilé aujourd'hui le concept détaillé de la première phase du réaménagement de l'autoroute Bonaventure. En effet, la Société du Havre de Montréal recommande à la Ville de Montréal d'amorcer, dès maintenant, les travaux de la phase 1 du réaménagement de l'autoroute Bonaventure, prélude à la création du Quartier Bonaventure, nouvelle entrée prestigieuse, distinctive et créative qui permettra d'offrir un premier corridor exclusif réservé au transport collectif à Montréal.

Cette recommandation émane du Rapport d'avant-projet détaillé de la phase 1 (tronçon Brennan/Saint-Jacques) du réaménagement de l'autoroute Bonaventure que vient de soumettre la Société du Havre de Montréal à la Ville de Montréal.

« Loin de recommander un projet de démolition, nous souhaitons plutôt que l'on débute rapidement la transformation radicale d'une voie autoroutière en une artère urbaine à l'échelle humaine et en un nouveau quartier habité. Ce fantastique projet fera revivre un secteur historique de Montréal tout en donnant la priorité au transport collectif et actif : piétons, vélos, transport en commun, voitures hybrides, covoiturage ... », a déclaré madame Hudon.

« J'étais très heureux, hier, de présenter le concept détaillé de réaménagement de l'autoroute Bonaventure à mes collègues du comité exécutif qui l'ont reçu avec enthousiasme. Je tiens à féliciter toute l'équipe de la Société du Havre de Montréal et ses consultants, notamment la firme Cardinal Hardy, pour la qualité du projet qui sera soumis prochainement à la consultation par l'Office de consultation publique de Montréal. La population aura ainsi une autre occasion de s'exprimer avant que la Ville n'adopte la version finale de ce projet de grande envergure », a indiqué le maire Tremblay.

Complété après 18 mois de travail et de concertation qui a permis d'obtenir un très large consensus autour du Quartier Bonaventure, le rapport de la Société du Havre de Montréal propose un grand projet structurant de 141 M\$ qui devrait générer des investissements privés de 1,53 G\$ et représenter 23 000 années/personnes en termes d'emplois pendant les travaux. Ce rapport est le fruit d'études réalisées dans l'ensemble des volets aménagement, circulation et transport, environnement, archéologie, infrastructures souterraines et avant-projet routier. C'est d'ailleurs en partie grâce à l'aide financière du ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire que cette étape a été franchie.

Le concept de mise en valeur s'articule autour des îlots centraux, du viaduc ferroviaire du Canadien National, du front ouest du faubourg des Récollets, de l'îlot de la Commune au sud, du corridor Dalhousie à l'ouest et du réaménagement du corridor Bonaventure, secteur où l'autoroute sera ramenée au sol et transformée en artère urbaine.

L'abaissement de l'autoroute Bonaventure s'amorcera par une descente du tablier routier entre les rues de la Commune et Brennan. À partir de la rue Brennan, l'artère urbaine se divisera en deux chaussées qui répartiront la circulation de part et d'autre des îlots centraux, sur les rues Duke vers le nord et de Nazareth vers le sud.

« Nous avons une vision claire et audacieuse du Havre. Aujourd'hui, nous avons un concept d'une qualité remarquable. Un projet ambitieux qui porte en lui le pouvoir de transformer Montréal, d'en faire une ville toujours plus attrayante, résolument moderne, tournée vers l'avenir et respectueuse de l'environnement, a expliqué le maire Tremblay. Ce que le projet du Quartier Bonaventure démontre, c'est que Montréal bouge, que Montréal est plus que jamais en action », a précisé le maire.

Priorité au transport collectif et à la sécurité piétonnière

La Société du Havre de Montréal propose un corridor exclusif réservé au transport collectif, connu sous le nom de « Corridor Dalhousie », notamment pour faire circuler plus rapidement les autobus métropolitains jusqu'au Terminus Centre-Ville et dans le sens inverse. Les autobus en provenance ou en direction de l'Île-des-Sœurs pourront également utiliser ce corridor. Le projet prévoit l'aménagement d'une nouvelle station d'autobus, sur la rue Dalhousie. Ce projet relève de l'Agence métropolitaine de transport.

Le Ministère des Transports du Québec, la Société de transport de Montréal, le Réseau de transport de Longueuil et Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, ainsi que plusieurs services de la Ville de Montréal ont collaboré à l'élaboration de cette proposition avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et la Société du Havre de Montréal.

Au total, c'est le transfert modal d'environ 3 800 automobilistes qui est visé par le projet. L'atteinte de cet objectif permettra d'augmenter le nombre de déplacements dans l'axe Bonaventure, tout en réduisant d'environ 20 % les débits automobiles.

Projet rentable

La création du Quartier Bonaventure, plutôt que la démolition pure et simple de l'autoroute Bonaventure, offre des avantages économiques significatifs pour les gouvernements et un retour sur l'investissement assuré pour les Montréalais. Ainsi, les sommes investies par la Ville de Montréal et, le cas échéant, par l'AMT généreront 6,7 fois plus d'investissements du secteur privé, soit 1,53 G\$. Ces investissements du secteur privé procureront des revenus municipaux de 99 M\$ pour la vente de terrains, les permis de construction et les droits de mutation, et, à terme, des revenus de 32 M\$ en taxes foncières. Les revenus anticipés pour les gouvernements du Québec et du Canada s'élèvent, respectivement, à 224 M\$ et à 96M\$.

« Voilà comment nous pouvons transformer un investissement nécessaire pour maintenir la structure de l'autoroute en un projet structurant pour l'économie de Montréal », a indiqué le maire Tremblay en ajoutant que la création du Quartier Bonaventure éliminera des dépenses de plus de 45 M\$ d'ici cinq à huit ans qui auraient été nécessaires en rénovation si on avait décidé de maintenir la structure de l'autoroute actuelle, et plus de 100 M \$ pour une reconstruction complète 20 ans plus tard. Les rapports d'étude de la Société ont d'ailleurs démontré qu'il serait beaucoup plus rentable, tant sur le plan économique que sur les plans environnemental et urbain, de transformer l'autoroute Bonaventure en grande artère urbaine plutôt que de procéder à sa réfection.

Privilégiant un réel développement durable, le projet de réaménagement de l'autoroute Bonaventure est scindé en trois phases distinctes :

- Phase 1 Tronçon urbain entre les rues Brennan et Saint-Jacques
- Phase 2 Tronçon riverain entre les ponts Victoria et Champlain
- Phase 3 Tronçon entre le bassin Peel-pont Victoria et la rue Brennan

Certains travaux préparatoires commenceront ce mois-ci. Ils consistent à remplacer ou à réhabiliter les infrastructures souterraines. Ils n'auront aucun impact sur le design du projet qui sera adopté par la Ville au terme des consultations publiques. Durant ces travaux, comme durant tous ceux qui seront entrepris par la suite, la circulation automobile et le transport collectif seront maintenus avec toutes les mesures requises.

Les travaux d'infrastructures et de voirie devraient se terminer en trois ans et demi. Le respect de cet échéancier permettra d'offrir à la Ville de Montréal des lieux pour y développer une nouvelle entrée de ville prestigieuse dès 2013.

« Rares sont les projets de réaménagement d'un corridor autoroutier qui ont un impact aussi grand sur un territoire et une collectivité. Ce projet s'inscrit dans la lignée des réalisations qui ont contribué à transformer Montréal au cours des deux dernières décennies. Il est comparable à la revitalisation du Vieux-Montréal et à la création du Quartier international de Montréal », a conclu madame Hudon.

La Société du Havre de Montréal a pour mission de proposer pour le havre et les espaces urbains qui l'entourent, les grandes lignes d'un plan de développement et d'aménagement concerté, le tout assorti d'une structure de mise en oeuvre et d'une stratégie de financement.

- 30 -

Renseignements : André Bouthillier
 Société du Havre de Montréal
 514 895-0127